

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](#)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SARLAT
26 AV DE SELVES
24205 SARLAT LA CANEDA CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 00 99 319 598 105
Référence de l'avis : 22 24 4089756 05

Numéro de propriétaire : 142 S00112 Z

Département d'imposition : 240
DORDOGNE

Commune d'imposition : 142
COUX ET BIGAROQUE-MOUZENS


Débiteur(s) légal(aux) :
le détail est précisé en page suivante.


Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 09/08/2022
Date de mise en recouvrement : 31/08/2022

Identifiant service : 24035

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

• **pour le paiement de votre impôt :**

SIP SARLAT
26 AV DE SELVES
24205 SARLAT LA CANEDA CEDEX
Tél : 05 53 31 59 00

• **pour le montant de votre impôt :**

SDIF DE DORDOGNE - SARLAT LA CANE
CELL FON DEP DEPARTEMENTALE-SARLA
26 AVENUE DE SELVES
24205 SARLAT LA CANEDA CEDEX
Tél : 05 53 31 59 93

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme à payer

480,00 €

Date limite de paiement : 17/10/2022

10/10/2022

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur [impots.gouv.fr](#) en vous connectant à votre espace particulier ou professionnel, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance avant le 01/10/2022, sur [impots.gouv.fr](#) ou en appelant le 0 809 401 401 *.

FLASHCODE

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

À compter de l'automne 2022, le service « Gérer mes biens immobiliers », disponible dans votre espace sécurisé, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires. Rendez-vous sur [impots.gouv.fr](#).

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)

Identifiant	Droit	Désignation et adresse
MBVD2N	PROPRIETAIRE	SIMAIS REGINALD JEAN-JACQUES FERDINAND ROBERT

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2021	33,38 %	%	11,69 %	0,18 %	13,84 %	0,247 %		
	Taux 2022	33,40 %	%	11,69 %	0,165 %	13,88 %	0,255 %		
	Adresse	LES CLAUDS							
	Base					1782			
	Cotisation					247		247	
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2021	575			202	3	239	4		
Cotisation 2022						247		247	
Variation	-100 %	%		-100 %	-100 %	+3,35 %	-100 %		

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés non bâties	Taux 2021	43,78 %	%	57,80 %	75,44 %	0,463 %	21,00 %	1,20 %		
	Taux 2022	44,11 %	%	57,80 %	75,44 %	0,399 %	20,30 %	1,21 %		
	Bases terres non agricoles	103		103	103	103	103	103		
	Bases terres agricoles									
	Cotisation 2021	44		58	75		21	1		
	Cotisation 2022	45		60	78	0	21	1	205	
	Variation	+2,27 %	%	+3,45 %	+4,00 %	%	0 %	0 %		
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :			
	Base collectivité						Droit fixe :			

En raison de votre situation personnelle, vous bénéficiez d'une exonération au titre de votre résidence principale. Références administratives : 240 51 021 035 142 142 Y U	Frais de gestion de la fiscalité directe locale	28
	Dégrèvement Habitation principale	
	Dégrèvement JA État	
	Dégrèvement JA Collectivité	
	Montant de votre impôt	480

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2023.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre et l'explicitation de vos droits en la matière, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Des informations sur vos taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L.135 B du livre des procédures fiscales). Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgif.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



Rechercher dans les messages

TÉLÉPAIEMENT DE L'IMPÔT : TAXES FONCIÈRES

Boîte de réc



Direction générale des finances publiques <ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr>

À moi



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

impots.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Vous avez payé votre impôt en ligne et nous vous en remercions.

Votre ordre de paiement a bien été enregistré. Vous en trouverez ci-dessous le détail.

Récapitulatif de votre paiement

Date d'enregistrement

23/09/2022